

Motion en amendement à la motion de concours—

Qu'en vue de l'engagement contracté, durant l'année dernière, entre le gouvernement du Canada, le gouvernement impérial et la Colombie Britannique, pour construire un chemin de fer sans délai de Nanaimo jusqu'à Esquimalt sur l'île Vancouver, et pour dépenser pas moins de \$2,000,000 par année dans la Colombie Britannique, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, et de compléter la construction de la ligne depuis l'Océan Pacifique jusqu'au rivage du Lac Supérieur dans l'espace de quinze ans, cette Chambre est d'opinion qu'il ne faut perdre aucun temps et commencer de suite la construction de la section Est du chemin de fer du Pacifique Canadien, et de pousser cette construction aussi rapidement que le permettront les exigences de l'économie, depuis le lieu déterminé par le parlement, au sud, ou près du sud du Lac Nipissing, à l'ouest du Lac Nipigon, et de là jusqu'à la Rivière-Rouge, commençant au Lac Nipigon, à l'est et à l'ouest, et que le gouvernement emploie les fonds disponibles de la Puissance pour l'achèvement de cette grande œuvre nationale, qui sera une route continue sur le territoire canadien et la plus courte entre l'Atlantique et le Pacifique.—*L'hon. M. Tupper*..... 737

La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré *résolu* dans la négative, 43 pour, 117 contre..... 738

La question étant mise, il est proposé pour amendement—

Que la dite résolution ne soit pas adoptée, mais qu'il soit résolu que cette Chambre est d'avis qu'aucun contrat ne soit passé avec aucune compagnie pour la construction de l'embranchement de la Baie Georgienne du chemin de fer canadien du Pacifique, ni qu'aucune subvention ne soit accordée pour la construction d'un chemin de fer depuis le terminus oriental du dit chemin de fer du Pacifique jusqu'à Douglas ou près de Douglas, tant qu'une complète exploration de la route projetée n'aura pas été faite, ainsi que d'une route par la Mataouane, afin de constater laquelle de ces routes serait la plus courte et la moins dispendieuse.—*M. Masson*..... 738

L'amendement est retiré, et le crédit voté sur division..... 739

Subvention au Canada Central—Motion—

Que cette Chambre ratifie l'ordre en conseil accordant une subvention au chemin de fer du Canada Central en vertu de l'acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer du Pacifique, 37 Vict., c. 14.—*L'hon. M. Mackenzie*..... 739

Motion en amendement—

Que l'ordre en conseil ne soit point ratifié, etc.—*M. Masson*..... 739

La Chambre se divise, et l'amendement est déclaré *résolu* dans la négative 39 pour, 113 contre.

La résolution est alors adoptée..... 739

Bills Privés—

1re lecture.—Pour incorporer la compagnie d'assurance de l'Ouest; et concernant la compagnie des chars du Canada.—(Du Sénat)..... 740

LUNDI. 15 MARS.**Bills Privés—**

1re lecture—*L'hon. M. Holton* (pour *M. Jetté*).—Pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du Canada. *M. Caron*—Pour autoriser la *St. Lawrence Navigation company (steam)* à changer son nom. *M. Caron*—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de Québec au lac Huron..... 740

Terres fédérales dans Manitoba—

1re lecture du bill—*l'hon. M. Laird*..... 740

Amendements à l'acte du fonds de retraite du service civil—

1re lecture du bill—*l'hon. Cartwright*..... 740

Juges des cours de comté dans la Nouvelle Ecosse—

1re lecture du bill réglant les traitements—*l'hon. M. Geoffrion*..... 741